



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)  
Sixième assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)  
du lundi 25 septembre 2023**

**PROCÈS-VERBAL**

**Septième assemblée ordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 25 septembre 2023 à 19 h 00 à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
M. William Philippon	Trésorier
Mme Isabelle Goarin	Administratrice
M. Willem Fortin	Administrateur
M. Anthony Cadoret	Administrateur
M. François Blay Martel	Administrateur
Mme Marianne Charbonneau	Administratrice

**Membre sans droit de vote :**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

**ABSENCES :**

**IL Y A QUORUM.**

**AUTRES PARTICIPANTS :**

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre personnes sont en ligne et sept personnes assistent à l'assemblée en présence en plus de M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques et Mme Émilie Vézina-Doré, conseillère à la mise en valeur du patrimoine.

## Ordre du jour

- 23-09-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 23-09-02 19 h 02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 23-09-03 19 h 05 **Cooptation Marianne Charbonneau**
- 23-09-04 19 h 07 **Adoption du procès-verbal du 28 août 2023**
- 23-09-05 19 h 10 **Présentation de la future trousse patrimoniale de Saint-Jean-Baptiste**
- 23-09-06 19 h 40 **Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**
- 23-09-07 19 h 50 **Période de questions du public**
- 23-09-08 20 h 00 **Rapport des activités des comités**  
***Verdissement et aménagement***
  - Points d'information***Mobilité et sécurité***
  - Points d'information
    - Projet de sécurité routière
  - Résolutions
    - Rue partagée permanente Richelieu
    - Projet de sécurité routière commun***Qualité de vie***
  - Points d'information
    - Société de développement commercial (SDC)***Patrimoine***
  - Points d'information***Rayonnement***
  - Points d'information
- 23-09-09 20 h 40 **Administration**  
***Trésorerie***
  - Point mensuel : État des finances
  - Résolution paiement de la secrétaire de rédaction
  - Remboursement factures de sécurité routière***Fonctionnement***
  - Remerciements à Rose Savard-Paquet
- 23-09-10 20 h 55 **Divers**
- 23-09-11 21 h 00 **Levée de l'assemblée**

### **23-09-01 Ouverture de l'assemblée**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 03.

### **23-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier donne lecture de l'ordre du jour.

***SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour.***

Adopté à l'unanimité.

### **23-09-03 Cooptation Marianne Charbonneau**

---

M. Daniel Leclerc confirme que les votes pour Marianne Charbonneau ont bien été comptabilisés.

Mme Marianne Charbonneau se présente et explique pourquoi elle souhaite s'impliquer dans le conseil de quartier.

#### **➤ Résolution CA 23-53 - Cooptation Marianne Charbonneau**

SUR PROPOSITION D'ANTHONY CADORET, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme Mme Marianne Charbonneau au poste d'administratrice cooptée au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

### **23-09-04 Adoption du procès-verbal du 28 août 2023**

---

Les membres de l'administration ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion.

### **23-09-05 Présentation de la future trousse patrimoniale Saint-Jean-Baptiste**

---

Mme Émilie Vézina-Doré, conseillère à la mise en valeur du patrimoine à la Ville présente la trousse d'accueil pour les propriétaires de bâtiments patrimoniaux du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Mme Vézina-Doré explique que la trousse a comme objectif de simplifier l'accès à l'information concernant les différentes demandes liées aux bâtiments patrimoniaux. Elle explique également qu'en parallèle au développement de la trousse, un travail d'inventaire du patrimoine est en cours, le tout afin de répondre à la loi n° 69 qui oblige les municipalités à inventorier leur patrimoine en priorisant les bâtiments de 1840 et moins. Elle ajoute que

pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, il y aura 1 047 bâtiments à inventorier. En lien avec le dernier point, Mme Vézina-Doré précise que le répertoire du patrimoine du quartier n'est pas à jour, mais qu'il le sera prochainement.

Mme Vézina-Doré mentionne que la trousse sera disponible en version imprimée et en ligne. Concernant la stratégie de diffusion, Mme Vézina-Doré explique qu'une présentation sera offerte à la communauté, que l'outil sera diffusé en ligne et que des envois postaux sont prévus.

Suite à la présentation, un citoyen demande s'il y aura une sensibilisation au niveau des employés de la Ville qui interviennent sur les bâtiments patrimoniaux dans les quartiers anciens.

En réponse au citoyen, Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique qu'une table interservices sur le patrimoine a été mise sur pied depuis 2021. Cette table accueille différentes équipes dont les travaux publics, la planification de l'environnement, l'aménagement, la gestion territoire, etc. Elle ajoute que l'objectif de cette table interservices est de s'assurer que la « main gauche parle davantage à la main droite ». Mme Vézina-Doré ajoute que la trousse a également été travaillée avec la commission d'urbanisme, des gens des subventions en plus du service des communications pour s'assurer que tout le monde connaît l'existence de la trousse et que l'information est adaptée aux particularités des différents quartiers.

Un autre citoyen mentionne avoir vu plusieurs programmes de subvention venir et disparaître et ajoute qu'il souhaite que les programmes cessent de varier. Il termine en suggérant un porte-à-porte pour distribuer des feuillets pour les locataires qui pourront ensuite le remettre aux propriétaires.

À ce sujet, Mme Vézina-Doré explique que la trousse est destinée à tous les propriétaires du quartier Saint-Jean-Baptiste et que tout le quartier est assujéti à la commission d'urbanisme, donc même les propriétaires de terrains vacants seront informés. Elle ajoute toutefois qu'il sera peut-être possible de faire du porte-à-porte pour informer également les locataires.

En réponse à une question posée en ligne, Mme Vézina-Doré précise que la trousse devrait être terminée d'ici Noël, mais qu'il faut valider avec les communications pour la distribution.

Mme Isabelle Goarin demande s'il est possible de joindre l'information aux taxes de bienvenue. Mme Vézina-Doré explique que cette idée a déjà été essayée et que les résultats n'avaient pas été favorables puisque l'opérationnalisation de ce type d'envoi était compliquée. Elle ajoute que l'objectif est « d'attraper » les propriétaires lorsqu'ils souhaitent faire les travaux et donc plusieurs stratégies seront mises en place.

En réponse à une question de Mme Marianne Charbonneau, Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise que le quartier Saint-Jean-Baptiste n'est pas un secteur assujéti à la compétence du ministère de la Culture, excepté pour les démolitions.

Mme Alexandra-Maude Grenier suggère quant à elle de cibler davantage les propriétaires plutôt que les locataires pour s'assurer que les propriétaires reçoivent la documentation. Elle demande aussi si l'aspect visuel de la trousse sera travaillé. Mme Vézina-Doré confirme qu'à court terme, le visuel ne sera pas retravaillé, mais que ça demeure dans la liste des points à faire.

M. Anthony Cadoret suggère de contacter les coops d'habitation et de le faire régulièrement parce que les locataires changent souvent. Mme Vézina-Doré rassure que les coops sont dans la mire et que la stratégie de communication sera adaptée à leur réalité.

---

### **23-09-06 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**

---

Les points de la conseillère municipale ont été abordés lors des rapports des activités des comités.

---

### **23-09-07 Période de questions du public**

---

Les questions du public ont été abordées lors des rapports des activités des comités.

---

### **23-09-08 Rapport des activités des comités**

---

#### ➤ Verdissement et aménagement

##### Rue Saint-Jean

Mme Mélissa Coulombe-Leduc confirme qu'il y a eu des réparations sur la rue Saint-Jean sur certains pavés, mais qu'elle ne sait pas s'il y en aura « sur toute la longueur ».

##### Places éphémères

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique qu'il est possible de faire une demande pour modifier les paramètres ou le fonctionnement des demandes de subvention pour les places éphémères, mais qu'il faudrait le faire dès cet automne. Elle ajoute qu'elle s'est notée de faire un lien avec Mobilisation Haute-Ville et la SDC afin d'arrimer les forces au niveau des subventions de fonctionnement et d'animation pour les places éphémères issues de la communauté.

Elle précise que les conseils de quartier ne peuvent être dépositaire d'une demande de projet, mais qu'ils peuvent tout de même être impliqués dans le dossier.

Mme Ludivine Caussan, assise dans la salle, explique qu'une marche exploratoire sera organisée prochainement dont l'un des objectifs est de mobiliser les citoyens et citoyennes du quartier afin de connaître ce qu'ils veulent pour les places éphémères.

Mme Alexandra-Maude Grenier demande s'il est possible d'assouplir certains paramètres. Mme Mélissa Coulombe-Leduc propose d'identifier les paramètres à modifier et d'ensuite proposer une demande de modification officielle.

### Comptage de vélo

Mme Coulombe-Leduc explique qu'il y a des boyaux noirs sur la rue D'Aiguillon pour compter le nombre de vélos qui circule et mentionne que cet été, les mêmes tuyaux avaient été déposés sur le chemin Sainte-Foy. L'objectif était probablement de calculer le nombre de vélos qui poursuivent sur Sainte-Foy après la rue des Érables.

Mme Isabelle Goarin demande si àVélo dispose de données sur les déplacements et si oui, s'il pourrait être pertinent de voir ces données. Mme Coulombe-Leduc croit que oui, mais que ces données appartiennent au RTC et non au Service de la planification de l'aménagement de la Ville.

### Parc Karim-Ouellet

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que le Centre de services scolaire avait fait une demande à la Ville pour obtenir une permission d'occupation temporaire pour le temps des travaux effectués sur l'école Joseph-François-Perreault. Il était question que dès cet automne, le Centre de services scolaire assume les frais pour les travaux de remblayage du stationnement.

Toutefois, Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que le Centre de services scolaire a recontacté la Ville pour obtenir une prolongation d'un an, afin de trouver une solution pour relocaliser le stationnement. Elle précise que l'agrandissement de l'école Joseph-François-Perrault a empiété sur le stationnement des employés et que celui-ci regroupe les employés des écoles Anne-Hébert et Saint-Jean-Baptiste également.

Mme Alexandra-Maude Grenier demande si des terrains de volleyball seront refaits lorsque le terrain sera libre à nouveau. Mme Mélissa Coulombe-Leduc confirme que oui et qu'il y en aura peut-être 1 ou 2 supplémentaires.

### Espaces publics

Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle qu'un courriel ciblant les membres de l'administration des conseils de quartier a été envoyé afin de réaliser une démarche exploratoire pour identifier des lieux potentiels pour aménager des espaces publics. Elle précise que les citoyens et citoyennes du quartier sont invités à contacter le conseil d'administration s'ils souhaitent soumettre des idées.

À ce sujet, Mme Isabelle Goarin demande s'il n'y a pas déjà une carte interactive du quartier pour aider à cibler les places publiques qui pourraient être améliorées. Mme Coulombe-Leduc précise que cette carte était pour le potentiel de plantation d'arbres en marge du projet du tramway. Elle en profite pour expliquer que le règlement sur l'urbanisme a été modifié et qu'il y a maintenant des obligations de plantation d'arbres sur les terrains privés.

### Travaux rue Lockwell

Un citoyen explique que les travaux qui ont lieu actuellement sur Lockwell ne touchent pas les conduites des eaux usées et les collecteurs d'eaux de ruissellement ni l'enfouissement

des fils. Il se demande pourquoi ne pas en profiter pour faire ces différents travaux. Il ajoute que le déneigement est également problématique dans un quartier comme Saint-Jean-Baptiste puisque les chenillettes arrachent le bas des portes.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que les travaux avaient été présentés lors d'une soirée de consultation sur les travaux de réaménagement et que malheureusement, la Ville est tributaire d'Hydro-Québec pour l'enfouissement des fils. Pour le déneigement, Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que les tables interservices, mentionnées précédemment, interviennent dans ce type de demande et que la question concernant le type d'équipement utilisé dans les sites patrimoniaux a été abordée avec la directrice du Service du patrimoine. Enfin, pour les travaux concernant les conduites des eaux usées et les collecteurs d'eau de ruissellement, Mme Coulombe-Leduc précise qu'elle ne connaît pas les détails.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc invite les citoyens et citoyennes à consulter dès maintenant les documents sur les travaux qui auront lieu sur Saint-Olivier et Philippe-Dorval afin de faire parvenir les commentaires et suggestions avant d'entrer en travaux.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que les connaissances des équipes de foresterie se sont améliorées dans les dernières années. Elle propose de faire une demande pour recevoir une présentation de l'équipe de foresterie.

#### ➤ Mobilité et sécurité

##### Sécurité routière

Mme Alexandra-Maude Grenier mentionne que pour une deuxième année, une activité de sensibilisation à la sécurité routière a eu lieu devant l'école de Saint-Jean-Baptiste. Elle précise que c'était très agréable.

##### Traverses piétonnes

Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise que les travaux sont toujours prévus cet automne pour les traverses piétonnes.

##### Piste cyclable

Mme Mélissa Coulombe-Leduc parle des déclarations du maire en lien avec la prolongation de la piste cyclable. Elle explique que l'intention est d'éventuellement relier l'Université Laval à la place d'Youville. Elle précise toutefois qu'ils en sont au stade de l'intention seulement, donc qu'il n'y a pas d'échéancier à présenter. Elle propose aux administrateurs de préparer dès maintenant un projet de résolution s'ils souhaitent faire part de certains points.

##### Station de tramway

Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise que les demandes concernant le design des stations de tramway doivent être dirigées au Bureau de projet du tramway. Elle suggère de regarder d'abord le guide qui a été publié sur les lignes directrices du design sur l'aménagement des stations.

### Vidéoclip sécurité routière

Mme Alexandra-Maude Grenier propose de discuter de l'implication du conseil de quartier dans la réalisation du vidéoclip sur la sécurité routière. Les membres s'entendent pour dire qu'ils attendront les détails du projet avant de prendre position.

#### ➤ Résolution CA 23-54 - Rue partagée permanente Richelieu

Cette résolution s'inscrit dans le contexte de la rue Richelieu, qui a été partagée de manière saisonnière en 2021 et en 2022, mais qui n'a pas été reconduite en 2023.

CONSIDÉRANT QU'il est souhaité que la rue Richelieu favorise davantage une saine cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes sur la voie publique;

CONSIDÉRANT QUE la rue Richelieu est une rue étroite où il est difficile d'aménager des trottoirs suffisamment larges pour répondre aux besoins de tous les piétons;

CONSIDÉRANT QUE la rue Richelieu est en milieu urbain à forte densité de population;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'une rue partagée embellit le quartier et son expérience pour les résidents et visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'une rue partagée peut contribuer positivement à la sécurité routière, notamment en réduisant la vitesse permise et en augmentant la sécurité pour les piétons aux intersections;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDIA NGUYEN, IL RÉSOLU de demander à la Ville de Québec:

- De rendre la rue Richelieu partagée saisonnière pour la saison 2024 et celle des années suivantes de manière permanente;
- D'aménager la rue Richelieu afin qu'elle contribue à améliorer la cohabitation entre les différents types d'usagers de la voie publique ainsi que la sécurité de ceux-ci;
- D'être conscients que l'ajout de pots de fleurs pour aménager une rue partagée saisonnière a déjà montré quelques failles, notamment par leurs déplacements faciles. Leur utilisation n'est donc pas recommandée par le conseil de quartier pour la rue Richelieu.

#### ➤ Qualité de vie

M. François Blay Martel explique que l'assemblée générale de la SDC aura lieu et qu'un nouveau CA sera élu. Il précise que les membres seront amenés à réfléchir sur plusieurs enjeux nommés au conseil de quartier, dont les places éphémères, les rues piétonnes, pistes cyclables, etc.

### Boîte à idées



Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que la Boîte à idées sur la requalification des îlots Saint-Vincent-de-Paul et Lépine est disponible en ligne jusqu'au 20 octobre. Elle rappelle également que le 5 octobre à 19 h, au collège O'Sullivan, est organisé un atelier de co-création afin de discuter de l'occupation des 2 terrains, en plus du projet de logements sociaux ou abordables.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise que le projet est inclus dans le Programme particulier d'urbanisme (PPU) et que le zonage fera notamment partie des discussions. Elle ajoute que le terrain est sur le territoire de la CUCQ et dans le site patrimonial du Vieux-Québec donc qu'il faudra que le ministère de la Culture approuve le projet. M. Daniel Leclerc ajoute que la présomption est qu'il faudra modifier le PPU pour mettre en place les changements souhaités.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc termine en mentionnant qu'un rapport de consultation publique sera soumis à la suite de ces différentes initiatives.

#### ➤ Patrimoine

##### Église Saint-Jean-Baptiste

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que le plan d'affaires pour l'église Saint-Jean-Baptiste est officiellement lancé. Elle mentionne que l'Institut canadien de Québec a accepté de continuer à porter la démarche et qu'un appel d'offres, remporté par Raymond-Chabot Grant Horton, a été réalisé.

Enfin, Mme Mélissa Coulombe-Leduc affirme que l'objectif est de réaliser le plan d'affaires d'ici fin 2023, début 2024. Elle ajoute que l'étude de préfaisabilité réalisée en avril est consultée par plusieurs, dont de potentiels occupants.

##### Chapelle des Sœurs-du-Bon-Pasteur

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que la chapelle est particulière, puisqu'elle est classée tant au niveau du gouvernement provincial que fédéral. Elle précise qu'un mouvement citoyen nommé reGénération, portée par Mme Marie Leclerc, a entamé une démarche de requalification puisque cette église appartient à la SQI et qu'aucun plan d'occupation n'est établi. Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que l'organisation a obtenu du financement pour réaliser une étude de préfaisabilité. Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que cette initiative est issue de la communauté et qu'elle lève son chapeau à Mme Marie Leclerc pour ses démarches. Elle propose également de l'inviter à un prochain conseil de quartier.

#### ➤ Rayonnement

Mme Alexandra-Maude Grenier mentionne qu'un article, dans le Bourdon du Faubourg, a été rédigé sur l'activité de sensibilisation sur la sécurité routière qui a eu lieu devant l'école de Saint-Jean-Baptiste.

**23-08-09 Administration**

---

➤ Trésorerie

M. William Philippon présente les états financiers du dernier mois.

**Résolution CA 23-52 - Paiement de la secrétaire de rédaction**

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 100\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre d'août 2023.

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

**Résolution CA 23-56 - Paiement de diverses dépenses dans le cadre du projet de sécurité routière**

CONSIDÉRANT QUE le projet de sécurité routière s'est déroulé le 20 septembre dernier et qu'il fut un succès ;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLEM FORTIN, IL EST RÉSOLU de rembourser le total des factures des dépenses engagées s'élevant à 511,98\$ pour le projet de sécurité routière à Steve Brillant et aux administrateurs ayant engagé de telles dépenses.

Ce montant est soustrait au poste budgétaire lié au projet de sécurité routière.

---

➤ Fonctionnement

**Résolution CA 23-57 - Remerciements à Rose Savard-Paquet**

CONSIDÉRANT QUE Rose Savard-Paquet était une membre du conseil d'administration et de l'exécutif à titre de vice-présidente;

CONSIDÉRANT QU'elle a toujours été très engagée et a contribué de manière significative au conseil d'administration et a apporté ses expertises à de multiples travaux du conseil;

CONSIDÉRANT QU'elle était responsable du comité Verdissement et aménagement;

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier chaleureusement Rose Savard-Paquet pour son engagement et son implication dans de multiples dossiers et projets

---

**23-09-10 Points divers**

Aucun point divers n'est abordé.

L'ordre du jour étant épuisé,

***SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 20 h 55.***

---

Mme Alexandra-Maude Grenier  
Présidente de séance

---

Mme Claudia Nguyen  
Secrétaire du conseil de quartier